

Quel rôle pour la télémédecine ?

La télémédecine est une pratique médicale à distance utilisant les technologies de l'information et de la communication.

Les promesses de la télémédecine sont nombreuses.

Elle peut notamment aider à lutter contre les déserts médicaux, améliorer le suivi et de la qualité de vie des patients et participer à une meilleure gestion des crises sanitaires.

5 ACTES DE TÉLÉMÉDECINE

TÉLÉCONSULTATION



RÉGULATION MÉDICALE



Vous avez dit télémédecine ?

Une activité médicale qui respecte entièrement vos droits
Dans le cadre d'un acte de télémédecine, tous vos droits en tant que patient ainsi que la déontologie médicale sont respectés. Vos données médicales restent confidentielles.

De nombreux bénéfices pour votre santé
Accès rapide aux médecins spécialistes
Prise en charge personnalisée
Confort de vie
Proximité
Soins de qualité

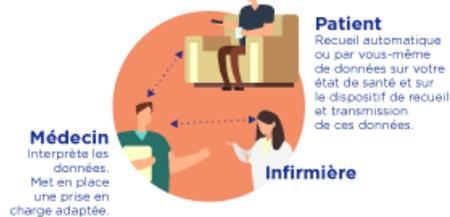
TÉLÉ-ASSISTANCE



TÉLÉ-EXPERTISE



TÉLÉSURVEILLANCE



Source : Santé 2030

Chiffres

1 sur 2

1 Français sur 2 est prêt à consulter un médecin via une consultation en télémédecine, en complément des consultations physiques avec son médecin traitant. (2)

Contexte

● La télémédecine offre des possibilités de soins à distance et regroupe 5 catégories d'actes médicaux : la téléconsultation, la télé-expertise, la télésurveillance et la télé-assistance et la régulation (le centre 15). (1)

● Depuis le 15 septembre 2018, les téléconsultations sont remboursées par la Sécurité sociale.

Les technologies de la télémédecine peuvent être utilisées à domicile par le patient lui-même, les aidants ou des aides-soignants (notamment pour les personnes âgées), ou via des cabines situées dans des pharmacies ou des centres de soins.

- Dans le cadre du plan quinquennal de lutte contre les déserts médicaux, lancé le 13 octobre 2017, tous les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) en zone de faible accessibilité devraient être équipés d'un matériel de téléconsultation d'ici 2020.

- Depuis février 2019, la télé-expertise est également remboursée par l'Assurance maladie.

Elle permet à un médecin de partager avec un confrère, via une messagerie sécurisée et avec le consentement du patient, son avis sur un diagnostic ou une stratégie thérapeutique.

Ouverte, au début, à certaines catégories d'affections, elle s'élargira à toute la population à partir de 2020.

I Enjeux

- Loin de se substituer aux pratiques médicales traditionnelles, la télémédecine peut faciliter l'accès de la population à des soins de proximité, répondre à l'insuffisance des personnels médicaux et renforcer les missions des établissements isolés.

La télémédecine participe au développement de la médecine ambulatoire, l'un des bouleversements clés du système de santé français.

On peut donc en attendre, en toute logique, des économies substantielles, grâce à une baisse du nombre de séjours hospitaliers, des frais de transport des patients et des arrêts de travail liés aux consultations de suivi.

- Le gouvernement, dans ses projections budgétaires, a misé sur 500 000 actes de téléconsultation en 2019, 1 million en 2020 et 1,3 million en 2021.

Or, selon les données de l'Assurance maladie, autour de 60 000 téléconsultations à 25 euros ont été remboursées au cours de la première année de mise en place. Le démarrage se montre donc moins dynamique qu'espéré. (3)

La télémédecine doit encore réussir à convaincre patients et médecins de son intérêt.

- La télésurveillance apporte des réponses adaptées au suivi de la plupart des maladies chroniques en évitant la multiplication des consultations traditionnelles, en raccourcissant la durée des hospitalisations et leur caractère répétitif.

- La télémédecine a un impact significatif sur la dépense de prise en charge puisqu'elle permettrait de réduire de 6 à 21 % le coût de la prise en charge de patients atteints de maladies chroniques.

- Reste à résoudre un problème de taille : comment rémunérer les médecins libéraux qui joueront le jeu de l'e-santé et accepteront de consacrer du temps au télésuivi de leurs patients ?

I Nos Actions

- Les entreprises du médicament s'intéressent à la télémédecine comme facteur d'efficacité : elles ont évalué les bénéfices qui pourraient être réalisés grâce à la télémédecine en prenant l'exemple de trois pathologies :

l'hypertension artérielle (HTA), le diabète de type 2 (DT2) et le cancer de la prostate.

Soit 322 millions d'euros d'économies annuelles pour l'Assurance maladie. (4)

(1). Décret n° 2010-1229 du 19 octobre 2010 relatif à la télémédecine

(2). <https://www.ipsos.com/fr-fr/telemedecine-une-reponse-complementaire-efficace-pour-faciliter-lacces-aux-soins>

(3). https://www.ameli.fr/fileadmin/user_upload/documents/DP_1er_anniversaire_du_remboursement_de_la_teleconsultation_sept_2019.pdf

(4). <https://www.leem.org/sites/default/files/2018-12/CP12-12-2018-T%C3%A9m%C3%A9decine-LaJaPF-IQVIA.pdf>